UQÀM | ISS
Institut Santé et société
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

IFERISS
Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société

Appel à candidatures : Bourse pour séjour doctoral franco-québécois

Première édition pour les années 2019 et 2020

Le programme de coopération PERSISTES vise le développement d'un pôle d'excellence en recherche sur les inégalités sociales, sexuées/genrées, territoriales et environnementales de santé dans la francophonie. Dans cette perspective, il offre des bourses pour un séjour doctoral de recherche dans l'un des deux établissements partenaires : l'Institut Fédératif d'Études et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS) à Toulouse et l'Institut Santé et société (ISS) à Montréal.

Objectif de la bourse

La bourse offre la possibilité à une doctorante ou à un doctorant de réaliser un séjour de recherche d'un mois à l'IFERISS (pour les candidates et candidats du Québec) ou à l'ISS (pour les candidates et candidats de la France). Elle s'inscrit dans l'un des objectifs de la coopération visant le développement de carrières étudiantes favorisant le partage d'expérience et l'intégration dans un réseau. Le programme pourra octroyer jusqu'à six bourses (trois québécoises et trois toulousaines) sur la période 2019-2020.

Le présent appel concerne la bourse offerte aux doctorantes et doctorants de l'ISS (Québec).

Montant et durée

La bourse octroyée couvre le coût du billet d'avion ainsi que les frais d'hébergement et d'alimentation pour quatre semaines, jusqu'à un montant maximum de 2880 $CAD.

Le stage à Toulouse devra avoir lieu de préférence entre le 1er janvier et le 30 avril 2020 ou entre le 1er septembre et le 20 décembre 2020. Il est attendu que le candidat ou la candidate puisse expliciter la période souhaitée pour la mobilité dans sa lettre de motivation.

Conditions d'éligibilité

- Est éligible, toute étudiante et tout étudiant au doctorat

    - membre de l'ISS depuis au moins trois mois au moment de déposer la demande
    - qui soit au moins à sa deuxième année de parcours doctoral
    - qui soit en mesure de proposer une réflexion bien avancée de sa thématique de thèse, mais dont la thèse n'est pas déposée.
- La bourse n'est limitée à aucune discipline. Les demandes de tous les domaines, incluant les sciences de la nature, les sciences de la santé, les sciences sociales et humaines et les approches interdisciplinaires seront considérées ;
- Les candidat(e)s retenu(e)s devront remettre un court rapport de séjour et contribuer à l'organisation d'au moins une activité scientifique conjointe aux deux instituts sur la thématique de leur thèse (séminaire scientifique, webconférence, article collectif, etc.).

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation faisant état de la pertinence :
    - du séjour de recherche à l'IFERISS pour l'avancement de sa thèse en faisant des liens clairs entre le sujet d'études et des recherches menées par des membres de l'IFERISS[1] ;
    - de cette mobilité pour le parcours professionnel de la chercheuse ou du chercheur en formation;
    - de la pertinence du sujet d'études en regard des inégalités en santé.
- un document de deux pages présentant la thématique de la thèse qui montre
    - l'état d'avancement du projet ;
    - son apport à la compréhension et à la réduction des inégalités en santé.
- une lettre de la direction de thèse témoignant de l'avancée de ce travail et de la pertinence du séjour ;
- un curriculum vitae académique ;
- un relevé de notes ;
- la lettre de motivation devra aussi contenir les informations suivantes :
    - le nom, le code permanent et les coordonnées du candidat ou de la candidate ;
    - le nom du programme de doctorat et de la direction (et co-direction s'il y a lieu) de doctorat ;
    - la date de début des études doctorales

Le formulaire et les pièces jointes doivent être transmis au plus tard le 30 octobre 2019 par courriel à : iss@uqam.ca .

Chaque candidat(e) recevra un courriel pour confirmer la réception
de sa demande dans un délai d'une semaine.

[1] Les étudiantes et étudiants sont invités à consulter le site Web de l'IFERISS pour prendre connaissance des équipes de recherche qui y oeuvrent. N'hésitez pas à nous contacter à iss@uqam.ca si vous avez des questions.

Critères d'évaluation des candidatures

Les candidatures éligibles seront évaluées selon les critères suivants :

- l'innovation et la qualité de la recherche proposée et des méthodes employées en regard de l'intégration de questions liées aux inégalités de santé ;
- la pertinence du projet par rapport aux objectifs de la Coopération PERSISTES et l'inscription dans un ou plusieurs axes de la coopération ;
- les retombées potentielles du séjour pour le parcours académique de la candidate et du candidat.

Les candidatures seront étudiées par les chercheuses et chercheurs responsables de la collaboration PERSISTES :

- Basson Jean-Charles, maître de conférence en sociologie et sciences politiques au CreSco EA 7419, Université Toulouse 3 Paul-Sabatier.
- Gilbert Frédéric, professeur au Département d'organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion à l'UQAM ;
- Houle Janie, professeure au département de psychologie de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM ;
- Kelly-Irving Michelle, chargée de recherche Inserm en épidémiologie sociale au LEASP UMR 1027 Inserm/Université Toulouse 3 ;
- Lang Thierry, professeur des universités en santé publique et épidémiologie sociale au LEASP UMR 1027 Inserm/Université Toulouse 3 et directeur de l'Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société ;
- Mayère Anne, professeure des universités en sciences de l'information et de la communication au CERTOP UMR 5044, CNRS/Université Toulouse 3 Paul Sabatier ;
- Philibert Mathieu, professeur au département de sexologie de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM ;
- Poissant Julie, professeure au département d'éducation et formation spécialisées de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM ;
- Saint-Charles Johanne, professeure au département de communication sociale et publique de la Faculté de communication de l'UQAM et directrice de l'Institut Santé et société ;
- Zaouche Gaudron Chantal, professeure des universités en psychologie de l'enfant au LISST UMR 5193 CNRS/Université Jean Jaurès.

Présentation sommaire de la coopération

Le programme de coopération PERSISTES consiste en la création d'un Pôle d'excellence en recherche sur les inégalités sociales, sexuées/genrées, territoriales et environnementales de santé dans la francophonie. Il prend racine dans les relations entre deux instituts interdisciplinaires en santé et société : l'Institut Santé et Société (ISS) de Montréal et l'Institut Fédératif d'Études et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS) de Toulouse.

Plusieurs domaines sont en transformation et évolution rapide en France et au Canada. Ils impactent directement ou à plus long terme la santé. Les travaux de recherche des deux instituts visent à analyser ces transformations, à identifier leurs impacts sur la santé, à poser la question des disparités qu'elles créent et à proposer des solutions innovantes. Pour alimenter ce nouveau pôle de recherche franco-québécois, les instituts s'appuient sur les convergences et les différences des démarches, travaux et hypothèses de recherche des équipes de l'IFERISS et l'ISS autour de quatre axes :

- la construction des inégalités sociales de santé dès l'enfance
- le développement urbain, milieux de vie et inégalités territoriales et environnementales
- les inégalités de santé liées aux transformations des systèmes de santé
- les inégalités de santé relatives au sexe/genre

La coopération PERSISTES dispose du soutien du programme franco-québécois *Samuel de Champlain* pour les années 2019 et 2020. Les premières activités conjointes consistent à organiser des séminaires de recherche, des webconférences et à favoriser l'intégration des candidats aux doctorats dans cette coopération internationale et interdisciplinaire. Une première édition d'un appel pour des bourses pour des mobilités doctorales est publié dès 2019 par les deux instituts.